



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Sécurité des Systèmes d'Information

Réf : BUL01-SSI-04112016

Date : 4 novembre 2016

### **BULLETIN D'INFORMATION**

Diffusion :

Mesdames et Messieurs les  
chefs d'établissement public du  
second degré

Mesdames et Messieurs les  
directeurs de CIO

**OBJET** : Lutte contre la prospection publicitaire abusive par courrier électronique, télécopie ou téléphone.

Pour faire suite aux problèmes de prospections publicitaires abusives dont certains établissements et services font l'objet et dont j'ai été saisi en ma qualité de RSSI de l'académie de Bordeaux, je vous invite à prendre connaissance des deux documents ci-après :

- Guide « la pub si je veux ! »
- Commerce et données personnelles : la prospection postale et téléphonique

Ces documents sont consultables sur le site de la CNIL à l'adresse URL suivante :

<https://www.cnil.fr/fr/les-listes-dopposition>

Vous y trouverez, d'une part, les démarches à effectuer pour réduire de façon significative ces sollicitations et, d'autre part, les modalités à observer en cas de récurrence pour saisir la CNIL ou déposer plainte.

Le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information  
**Patrick BÉNAZET**